

fnh

fédération
nationale de
l'habillement

DES CONSEILS PERSONNALISÉS

Notre équipe d'experts est à votre disposition pour vous fournir des conseils personnalisés sur divers sujets, tels que la réglementation du secteur, la convention collective, ou encore les baux commerciaux..

Par téléphone ou par mail, vous êtes mis en relation avec notre service juridique ou l'un de nos avocats partenaires qui répondront rapidement et gratuitement, de manière personnalisée.

Si votre dossier est plus complexe, et nécessite une analyse et un accompagnement plus longs, vous serez averti et il vous sera proposé un tarif très intéressant, négocié pour les adhérents de la FNH.

DES OUTILS DE QUALITÉ

Par l'intermédiaire de l'espace « ressources et outils » sur le site web de la FNH, vous accédez à de nombreuses fiches pratiques et modèles à télécharger, parfaitement à jour.

La FNH met en ligne régulièrement de nouveaux documents, et fournit une information sur les dernières actualités législatives, réglementaires ou conventionnelles et leurs conséquences.

Dans la boutique, les coordonnées d'un médiateur doivent obligatoirement être affichées. La FNH propose à ses adhérents CM2C comme médiateur de la consommation.

Les frais d'inscription sont inclus dans l'adhésion à la FNH et un tarif adhérent négocié est proposé en cas d'intervention du médiateur.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Vous accédez à des services à tarifs privilégiés et conçus sur mesure pour nos adhérents, afin de faciliter la gestion de votre commerce.

Une réduction de 20% est appliquée sur les droits SACEM et 5% auprès de la SPRE.

La FNH propose à ses adhérents une prestation gérée par SILAE EXPERT, qui comprend un logiciel de gestion du personnel et un logiciel de paie avec une tarification spécifique pour les adhérents.

Les services de SYF Finance Conseil sont proposés aux adhérents qui recherchent des solutions de courtage en financement professionnel, à un tarif préférentiel.

MODALITÉS D'ADHÉSION

Votre adhésion est basée sur votre numéro SIREN et la cotisation est définie en fonction du chiffre d'affaires annuel 2024 de l'entreprise (tenir compte de la totalité des établissements qui la composent).

Une entreprise peut être constituée d'un ou de plusieurs établissements. L'adhésion se fait au nom de l'établissement principal et prend en compte la totalité des établissements secondaires :

- Établissement principal = siège
- Établissement secondaire = établissement ayant le même numéro de SIREN que l'établissement principal.

CALCUL DE LA COTISATION ANNUELLE

-50%

- **MEMBRE ACTIF** : vous exploitez une entreprise avec un ou plusieurs établissements secondaires (même numéro de SIREN pour chaque boutique), votre cotisation est basée sur votre chiffre d'affaires annuel :

| Chiffre d'affaires | inférieur à 150 K€ | de 151 K€ à 500 K€ | de 501 K€ à 1 000 K€ | de 1 001 K€ à 2 000 K€ | supérieur à 2 000 K€ | Holding |
|--------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Cotisation | 180 € 90 € | 300 € 150 € | 420 € 210 € | 540 € 270 € | 960 € 480 € | 2 000 € 1 000 € |

- **MEMBRE PARTENAIRE** : vous ne relevez pas de la convention collective IDCC 1483, mais vous souhaitez adhérer à la FNH (vous êtes une marque, un agent commercial, un expert de la mode, etc, votre cotisation est de ~~364 €~~ 182 €

■ ENTREPRISE ADHÉRENTE (ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL)

Raison sociale :

Forme juridique :

Enseigne :

SIREN : Holding : OUI NON

SIRET : SIREN +

Nom dirigeant : Prénom :
 Mr Mme

Adresse :
Etablissement principal

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

■ BORDEREAU DE COTISATION

Activité : MULTIMARQUE INDÉPENDANT HOMME FEMME ENFANT
 MONOMARQUE INDÉPENDANT LINGERIE LINGE DE MAISON MERCERIE
 FRANCHISÉ / AFFILIÉ RIDEAUX / VOILAGES CHAPELLERIE AUTRE

Nombre d'établissements : Nombre de salariés : Surface de vente exploitée :

CODE APE / NAF : 4771Z - 4753Z - 4751Z Membre actif :

AUTRE CODE APE / NAF : Membre partenaire :

IDCC : 1483 Cotisation : €

AUTRE IDCC :

- Paiement par carte bancaire ou en ligne : www.federation-habillement.fr
- Règlement par chèque : à l'ordre de la FNH
- Par virement : IBAN : FR76 3000 3031 3000 0504 2586 560 - BIC : SOGEFRPP

Rappeler impérativement votre n° de SIRET dans le libellé du virement ou au dos de votre chèque

Signature